

A/65/3 Rev.

Original : anglais

date : 5 juillet 2024

**Assemblées des États membres de l’OMPI**

**Soixante‑cinquième série de réunions**

**Genève, 9 – 17 juillet 2024**

Admission d’observateurs

*Document établi par le Secrétariat*

1. On trouvera dans le document A/65/INF/1 la liste des observateurs admis à participer à la soixante‑cinquième série de réunions des assemblées des États membres de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et des unions administrées par l’OMPI (“assemblées de l’OMPI”).
2. Une fois qu’un observateur a été admis à participer aux réunions des assemblées, il est aussi invité à participer, en cette qualité, aux réunions des comités, des groupes de travail ou autres organes subsidiaires des assemblées dont le thème semble présenter un intérêt direct pour cet observateur.
3. Les dernières décisions relatives à l’admission d’observateurs aux réunions des assemblées ont été prises lors de la soixante‑quatrième série de réunions des assemblées des États membres de l’OMPI, tenue du 6 au 14 juillet 2023 (voir le paragraphe 42 du document A/64/14).
4. Depuis, le Directeur général a reçu des entités indiquées ci‑après des demandes d’admission en qualité d’observateurs aux réunions des assemblées, accompagnées des renseignements nécessaires :

## Organisations non gouvernementales (ONG) internationales

1. Forum de Boao pour l’Asie (BFA);
2. European Film Agency Directors (EFAD);
3. European Platform of Intellectual Property Administrators (EPIPA);
4. Independent Music Publishers International Forum (IMPF);
5. Fédération internationale des architectes paysagistes (FIAB);
6. Comité international olympique (CIO);
7. Fédération latino‑américaine de l’industrie pharmaceutique (FIFARMA); et
8. Fondation Wikimedia (WMF).

## Organisations non gouvernementales (ONG) nationales[[1]](#footnote-2)

1. Arab Public Relations Society (APRS);
2. Emirates Inventors Association;
3. Emirates Science Club;
4. Global Access in Action (GAiA);
5. Hugo Grotius gGmbH;
6. Forum international sur la propriété intellectuelle – Québec (FORPIQ);
7. Japan Commercial Broadcasters Association (JBA); et
8. Virtual Rights Specified Nonprofit Corporation.
9. On trouvera dans les annexes du présent document une brève présentation de chacune des entités susmentionnées, y compris ses objectifs, sa structure et sa composition.
10. *Les assemblées de l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne, sont invitées à se prononcer sur les demandes d’admission en qualité d’observatrices des entités mentionnées au paragraphe 4 du document A/65/3.*

[Les annexes suivent]

## Renseignements concernant les organisations non gouvernementales internationales (d’après les indications fournies par ces organisations)

### Forum de Boao pour l’Asie (BFA)

Siège : Le Forum a été fondé en 2001 et a son siège à Boao (Chine).

Objectifs : L’objectif principal de l’organisation est de promouvoir et de renforcer les échanges, l’interaction et la coopération économiques en Asie, ainsi qu’entre cette région et d’autres parties du monde. À cette fin, l’organisation offre une instance de haut niveau pour les échanges entre dirigeants nationaux, entreprises privées, milieux universitaires et d’autres associations pour examiner, échanger et susciter des idées concernant des questions économiques, sociales, environnementales et connexes. Le Forum s’intéresse au développement économique, tout en élargissant son action à travers cinq domaines d’intervention, dont l’innovation technologique, la santé, l’éducation, la culture et les médias, pour répondre aux nouveaux besoins économiques. Le Forum est déterminé à contribuer à la paix, à la prospérité et au développement durable en Asie et dans le monde.

Structure : Le Forum est composé de l’assemblée générale des membres, du conseil d’administration, du secrétariat, dirigée par le secrétaire général, de l’institut de recherche et de formation et du conseil des conseillers. L’assemblée générale des membres est l’autorité suprême du Forum. Le conseil d’administration, élu par l’assemblée, est l’organe exécutif suprême. Il est composé de 19 membres, dont 17 sont élus par les membres à part entière lors de l’assemblée générale des membres, le secrétaire général du Forum et le représentant principal du pays hôte étant membres d’office. Le conseil des conseillers, composé de 19 membres, donne des avis sur des questions importantes liées aux affaires du Forum.

Membres : Le Forum compte 160 membres, aussi bien des personnes physiques que des personnes morales.

### European Film Agency Directors (EFAD)

Siège : L’EFAD a été créée en 2014 et a son siège à Bruxelles (Belgique).

Objectifs : L’EFAD veille à l’existence d’un environnement propice au développement d’une politique européenne qui soutienne la créativité dans les domaines audiovisuel et cinématographique en Europe et qui garantisse la distribution efficace des œuvres européennes à la fois en Europe et dans le monde.

Structure : L’organe directeur de l’EFAD est l’assemblée générale, composée des membres de l’EFAD. L’association est gérée par un conseil d’administration composé de 12 administrateurs. Les membres du conseil d’administration sont élus par l’assemblée générale pour une période de trois ans et prennent des décisions concernant les opérations contribuant aux objectifs de l’EFAD.

Membres : L’EFAD compte 37 personnes morales.

### European Platform of Intellectual Property Administrators (EPIPA)

Siège : Fondée en 2017, l’EPIPA a son siège à Eindhoven (Royaume des Pays‑Bas).

Objectifs : L’objectif de l’EPIPA est de renforcer la coopération entre les associations nationales d’administrateurs de la propriété intellectuelle en Europe, grâce à l’élargissement et à la promotion des connaissances professionnelles concernant tous les aspects du droit de la propriété intellectuelle, en mettant l’accent sur les procédures administratives connexes. Dans le cadre de sa mission, l’EPIPA contribue à faire mieux connaître et reconnaître la profession d’administrateur de la propriété intellectuelle et a créé une certification officielle pour sa formation professionnelle.

Structure : Le principal organe de l’EPIPA est son conseil d’administration, composé de 10 personnes représentant chacune une association nationale d’administrateurs de la propriété intellectuelle. Le conseil d’administration est habilité à mener les affaires de la fédération et peut nommer un directeur pour gérer les activités quotidiennes de l’organisation. Le conseil d’administration peut également instituer un conseil consultatif selon que de besoin.

Membres : L’EPIPA compte six membres, qui sont des personnes morales.

### Independent Music Publishers International Forum (IMPF)

Siège : Fondé en 2014, l’IMPF a son siège à Bruxelles (Belgique).

Objectifs : L’IMPF est l’organisme mondial de représentation et de défense des intérêts des éditeurs de musique indépendants du monde entier. L’IMPF contribue à la mise en place d’un environnement commercial plus favorable dans divers ressorts juridiques afin de faciliter la diversité artistique, culturelle et commerciale des éditeurs de musique, des auteurs‑compositeurs et des compositeurs qu’il représente.

Structure : Les organes directeurs de l’IMPF sont l’assemblée générale et le conseil d’administration, élu par l’assemblée générale. L’IMPF est administré par un organe directeur qui compte au moins trois membres.

Membres : L’IMPF compte 178 personnes morales.

### Fédération internationale des architectes paysagistes (FIAB)

Siège : Fondée en 1948, la FIAB a son siège à Versailles (France).

Objectifs : La FIAB représente la profession d’architectes paysagistes au niveau mondial. Dans ce contexte, la FIAB promeut la profession d’architecture de paysage dans le cadre d’une collaboration avec les professions apparentées de l’environnement bâti. La FIAB défend les normes les plus élevées en matière d’éducation, de formation, de recherche et de pratique professionnelle et assure un rôle de direction et d’administration. La FIAB encourage l’échange international de connaissances et de données d’expériences sur toutes les questions relatives à l’architecture du paysage et représente officiellement l’ensemble des architectes paysagistes dans les organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Structure : L’organe directeur de la FIAB est le Conseil mondial, composé de membres du Comité exécutif et des membres dûment désignés des associations nationales ou multinationales. Le Comité exécutif de la FIAB est chargé de la gestion générale de la FIAB, de l’élaboration des politiques et de leur soumission au Conseil mondial. Le comité est composé d’un président et d’un trésorier, de cinq présidents régionaux et de trois autres présidents. Les membres du comité sont désignés par les membres de la FIAB et élus pour un mandat de deux ans.

Membres : La FIAB compte quelque 100 membres, qui sont des personnes morales et physiques.

### Comité international olympique (CIO)

Siège : Le CIO a été fondé en 1894 et a son siège à Lausanne (Suisse).

Objectifs : La mission du CIO est de promouvoir l’olympisme à travers le monde et de conduire le mouvement olympique. Le CIO mène un large éventail de programmes et de projets et sert de catalyseur à la collaboration entre tous les membres du mouvement olympique. En conséquence, il assure la tenue régulière des Jeux, apporte son soutien à toutes les organisations membres du Mouvement olympique et encourage vivement, par des moyens appropriés, la promotion des valeurs olympiques.

Structure : Les organes du CIO sont la Session, le Conseil exécutif du CIO et le président, qui représente le CIO et préside toutes ses activités. La Session est l’assemblée générale des membres du CIO et son organe suprême. Le Conseil exécutif gère les affaires du CIO, notamment le suivi de l’application de la Charte olympique, et se compose du président, de quatre vice‑présidents et de 10 autres membres élus par la Session pour un mandat de quatre ans. Des commissions du CIO peuvent également être créées pour conseiller la Session, la Commission exécutive du CIO ou le président. Le président institue, le cas échéant, des commissions permanentes, institutionnelles ou ad hoc et des groupes de travail permanents.

Membres : Le CIO compte 106 personnes physiques qui représentent le CIO dans leur pays respectif.

### Fédération latino‑américaine de l’industrie pharmaceutique (FIFARMA)

Siège : La FIFARMA a été fondée en 1962 et est revenue sur le devant de la scène en 2014 en officialisant sa constitution au Mexique. La FIFARMA a son siège à Mexico (Mexique).

Objectifs : La FIFARMA représente des sociétés de recherche‑développement dans le domaine biopharmaceutique, ainsi que des associations locales de différents pays d’Amérique latine, et établit des relations avec des entreprises du même secteur dans le monde entier. Les objectifs de la FIFARMA consistent notamment à promouvoir ces industries et leurs services connexes en Amérique latine et à défendre les intérêts de ses membres. La FIFARMA préconise la mise en place de systèmes de soins de santé axés sur les patients, dotés de normes réglementaires et de principes éthiques élevés.

Structure : Le FIFARMA mène ses activités et prend ses décisions grâce à une

représentation équitable de tous ses membres à travers l’assemblée et le conseil d’administration. L’assemblée est l’organe suprême de l’association et est composée des membres de la FIFARMA. Le conseil d’administration est habilité à représenter et gérer l’association et définit les projets devant être menés par la FIFARMA.

Membres : La FIFARMA compte 27 membres, qui sont des personnes morales.

### Fondation Wikimedia (WMF)

Siège : Fondée en 2003, WMF a son siège à San Francisco, en Californie (États‑Unis d’Amérique).

Objectif : La WMF a pour mission de donner au monde l’envie et les moyens de collecter et de mettre au point des ressources éducatives, sous licence libre ou dans le domaine public, pour les diffuser dans le monde entier. La WMF fournit l’infrastructure et un cadre organisationnel pour créer et maintenir des sites Web multilingues (“projets”) qui hébergent des connaissances produites par les utilisateurs, en coordination avec un réseau de bénévoles et d’organisations indépendantes. La WMF produit et conserve des informations issues de ses projets, disponibles sur Internet gratuitement et indéfiniment.

Structure : L’organe directeur de la WMF est son conseil d’administration qui compte 12 membres. Le conseil d’administration élit parmi ses membres : un président,

un vice‑président et les présidents des commissions relevant du conseil. Le conseil d’administration nomme les personnes suivantes, en dehors du conseil d’administration : un directeur exécutif, un secrétaire, un trésorier ainsi que d’autres responsables.

Membres : La WMF ne compte pas d’organisation parmi ses membres, mais est affiliée à 146 groupes d’utilisateurs, 37 sections locales et deux organisations thématiques. Les sections locales sont des organisations indépendantes fondées par des membres de la communauté Wikimedia afin de soutenir et de promouvoir ses projets dans une région donnée, tandis que les organisations thématiques s’articulent autour d’un domaine particulier. Les groupes d’utilisateurs sont des groupes à composition ouverte dont la création est soumise à des critères moins stricts et qui peuvent être soit locaux, soit thématiques. Tous les affiliés peuvent recevoir des subventions de la WMF, demander à utiliser ses marques et participer à des conférences, des discussions stratégiques et des activités visant à renforcer la communauté. Toutefois, ces affiliés fonctionnent de manière totalement indépendante de la WMF et chacun peut choisir son propre nom.

[L’annexe II suit]

## Renseignements concernant les organisations non gouvernementales (ONG) nationales (d’après les indications fournies par ces organisations)

### Arab Public Relations Society (APRS)

Siège : L’Arab Public Relations Society a été fondé en 1966 et a son siège au Caire (Égypte).

Objectifs : L’APRS œuvre, entre autres, à la promotion du développement humain, à la préservation de l’environnement et à la protection des droits de propriété intellectuelle. Elle fournit un appui technique grâce à des séminaires et des cours de formation dans des domaines tels que les droits de l’homme, les méthodes de gestion et les droits de propriété intellectuelle, afin d’informer et de sensibiliser le public à ces sujets.

Structure : L’APRS est régie par une assemblée générale, qui supervise et guide le travail quotidien de la société. Le conseil d’administration comprend 11 membres élus par l’assemblée générale parmi ses membres.

Membres : L’APRS compte 12 membres, qui sont des personnes physiques.

### Emirates Inventors Association

Siège : Fondée en 2019, l’Emirates Inventors Association a son siège à Dubaï (Émirats arabes unis).

Objectifs : L’Emirates Inventors Association encourage le volontariat dans le domaine de l’innovation aux Émirats arabes unis, en mettant l’accent sur les inventeurs, les innovateurs et la recherche scientifique, y compris sur des thèmes tels que l’intelligence artificielle. L’association vise à faire connaître la propriété intellectuelle, à apporter un soutien aux personnes ayant de nouvelles idées et à diffuser des informations sur les lois relatives à la propriété intellectuelle. En particulier, l’Emirates Inventors Association soutient les inventeurs et les innovateurs, y compris les jeunes, au moyen de programmes scientifiques spécialisés, et coopère avec les établissements d’enseignement. L’association organise des cours, des conférences et des expositions spécialisés.

Structure : L’Emirates Inventors Association est régie par une assemblée générale, qui élit le conseil d’administration de l’organisation, supervise ses travaux et suit l’état d’avancement des programmes de travail. Le conseil d’administration comprend six membres, dont un président, un vice‑président, un coordinateur et un trésorier.

Membres : L’Emirates Inventors Association compte 691 membres qui sont des personnes physiques.

### Emirates Science Club

Siège : Fondé en 1990, l’Emirates Science Club a son siège à Dubaï (Émirats arabes unis).

Objectifs : L’Emirates Science Club a pour objectif de diffuser la culture scientifique et d’élever le niveau de compréhension scientifique dans la société. L’Emirates Science Club s’efforce de créer un environnement pour les jeunes et de découvrir de jeunes talents en mettant l’accent sur la créativité, la pensée innovante et l’acquisition de compétences techniques. En coopération avec une équipe d’experts, l’Emirates Science Club aide les inventeurs à concrétiser leurs idées, conçoit des produits innovants et diffuse des informations sur la propriété intellectuelle.

Structure : L’Emirates Science Club est dirigé par le conseil d’administration, qui est l’organe suprême de l’organisation et se compose de neuf membres, dont le président du club.

Membres : L’Emirates Science Club compte 2000 personnes physiques.

### Global Access in Action (GAiA)

Siège : GAiA a été fondé en 2014 et a son siège à Cambridge, dans le Massachusetts (États‑Unis d’Amérique).

Objectifs : GAiA est un institut de santé mondiale établi à la faculté de droit de l’Université Harvard. Il vise à améliorer l’accès aux médicaments vitaux dans les pays à revenu faible et intermédiaire grâce à la mise en œuvre de réformes juridiques, politiques et réglementaires. GAiA cherche également à réduire l’incidence des médicaments de contrefaçon et de mauvaise qualité dans les pays en développement, à renforcer l’éducation et la connaissance du droit des brevets et des lois en matière de santé et à améliorer les systèmes juridiques en matière de droit d’auteur dans les pays en développement.

Structure : GAiA est régi par un conseil d’administration, habilité à établir des politiques et des directives relatives à ses activités et programmes. Le conseil d’administration peut compter entre trois et 10 membres, et est actuellement composé d’un président et de trois autres membres.

Membres : GAiA n’est pas une organisation composée d’adhérents.

### Hugo Grotius gGmbH

Siège : Hugo Grotius gGmbH a été fondé en 2014 et a son siège à Brême (Allemagne).

Objectifs : Hugo Grotius gGmbH cherche à faire avancer la science et la recherche grâce à deux instituts de recherche, à savoir l’Institut du droit de la mer et du droit international de l’environnement marin (ISRIM) et l’Institut du droit des technologies de l’information, des médias et de la propriété intellectuelle (MLS LEGAL). Les instituts mènent des recherches scientifiques indépendantes, tout en mettant l’accent sur l’enseignement, ainsi que les réunions, les manifestations et les projets de publication, en vue de favoriser le transfert de connaissances. Hugo Grotius gGmbH offre également des bourses aux étudiants et aux scientifiques.

Structure : L’organe de supervision et de décision de Hugo Grotius gGmbH est l’assemblée des actionnaires, qui prend des décisions de nature fondamentale pour l’organisation. Deux directeurs généraux représentent Hugo Grotius gGmbH dans les transactions juridiques.

Membres : Hugo Grotius gGmbH n’est pas une organisation composée d’adhérents.

### Forum international sur la propriété intellectuelle – Québec (FORPIQ)

Siège : Fondé en 2001, le FORPIQ a son siège à Lasalle, au Québec (Canada).

Objectifs : Le FORPIQ a pour objectif d’accroître le niveau de connaissances des entreprises canadiennes en ce qui concerne les actifs de propriété intellectuelle, afin de leur permettre d’en extraire davantage de valeur. Pour atteindre cet objectif, le FORPIQ organise des forums et rassemble des chefs d’entreprise, des spécialistes de la propriété intellectuelle, des investisseurs, ainsi que des représentants des pouvoirs publics afin d’examiner et de mettre en commun des données d’expérience et de bonnes pratiques dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Structure : Le FORPIQ est dirigé par un conseil d’administration composé de quatre personnes, élues parmi les candidats proposés par l’assemblée générale annuelle du FORPIQ, composée des membres du Forum. Les directeurs représentent et administrent les activités du FORPIQ. Le bureau du FORPIQ est composé du président, du trésorier et du secrétaire.

Membres : Le FORPIQ n’est pas une organisation à base de membres.

### Japan Commercial Broadcasters Association (JBA)

Siège : Fondée en 1951, la JBA a son siège à Tokyo (Japon).

Objectifs : Les objectifs de la JBA comprennent l’amélioration de l’éthique en matière de radiodiffusion et la promotion, le progrès et le développement de l’intérêt général grâce à la radiodiffusion. La JBA travaille à recenser et résoudre les problèmes communs qui existent dans le domaine de la radiodiffusion et encourage la coopération entre ses membres.

Structure : La structure de gouvernance de la JBA comprend l’assemblée générale, un conseil général, un conseil d’administration et 13 commissions et comités. Le secrétariat, qui est composé de 10 divisions, traite les affaires pratiques de chacun de ces organes.

Membres : La JBA compte 208 membres qui sont des personnes morales.

### Virtual Rights Specified Nonprofit Corporation

Siège : La Virtual Rights Specified Nonprofit Corporation a été fondée en 2021 et a son siège à Inzai (Japon).

Objectifs : Cette organisation a pour objectif de défendre la liberté d’expression dans le domaine du divertissement et de promouvoir la protection de la vie privée dans des espaces de réalité virtuelle. Elle œuvre en faveur du développement d’une culture de la réalité virtuelle et contribue à la réalisation d’un espace Internet où l’individualité et la personnalité sont mutuellement respectées.

Structure : La structure de gouvernance de la Virtual Rights Specified Nonprofit Corporation comprend l’assemblée générale, un conseil d’administration et le secrétariat. L’assemblée générale est l’organe suprême de l’organisation et est composée des membres ordinaires. Le conseil d’administration est l’organe exécutif de décision de l’organisation, et le secrétariat traite les affaires courantes.

Membres : La Virtual Rights Specified Nonprofit Corporation compte parmi ses membres 46 personnes physiques et deux personnes morales.

[Fin de l’annexe II et du document]

1. Le paragraphe 316 du document A/37/14 énonce les principes applicables à l’invitation d’organisations non gouvernementales nationales en qualité d’observatrices, tels qu’adoptés par les assemblées à leur trente-septième série de réunions tenue du 23 septembre au 1er octobre 2002. [↑](#footnote-ref-2)